



Paysages de terrasses quel(s) avenir(s)?

Diagnostic, enjeux et perspectives de trois systèmes de terrasses en espaces protégés (Écrins, Queyras et Baronnies Provençales)

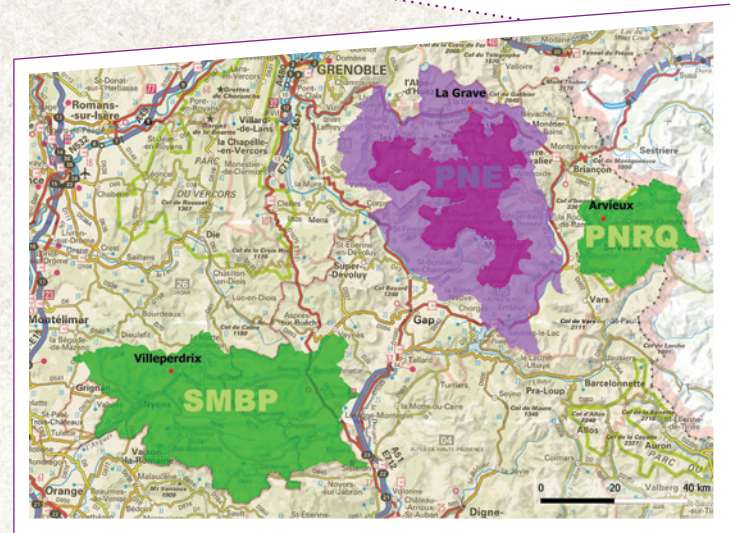


Dans toutes les montagnes du monde, l'homme a aménagé la pente afin de valoriser un territoire difficile et assurer sa subsistance. À partir du 16^{ème} siècle, la pression démographique croissante a nécessité un défrichement et un aménagement de versants parfois très pentus et peu accessibles. Nombre de paysages que nous percevons aujourd'hui encore sont issus de cette époque. À la suite de la Première Guerre mondiale, sous l'effet de l'exode des populations rurales et de la déprise agricole, ces espaces ont été peu à peu abandonnés et le paysage s'est progressivement modifié.

Aujourd'hui, les terrasses construites participent à la qualité des paysages et sont une ressource pour bien des domaines de l'activité économique (agriculture, tourisme).

D'un point de vue paysager, elles représentent un système complexe et cohérent d'aménagement de versant (culture, hydraulique, habitat). Elles contribuent aussi à une meilleure gestion des risques naturels et à la préservation de la biodiversité.

Afin de se réappropriier ces enjeux, à l'instar de programmes des années 1990, le Parc national des Écrins, le Parc naturel régional du Queyras et le Syndicat Mixte qui préfigure le Parc naturel régional des Baronnies Provençales, ont engagé conjointement un travail sur la thématique du paysage et sur la spécificité montagnarde d'habiter et d'aménager la pente.

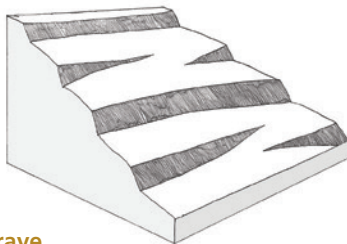


Carte des trois territoires © ICGN - Scan 250 © Édition 2009

Conscient d'enjeux communs et de l'intérêt de mutualiser une démarche et des outils, ces trois espaces protégés souhaitent ainsi mettre à disposition les premiers résultats de ce travail commun, afin d'engager un programme innovant, à l'échelle départementale, voire régionale.

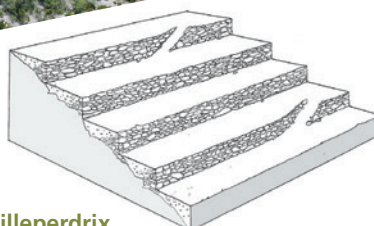
Illustrations © É. Charles.

Trois systèmes de terrasses



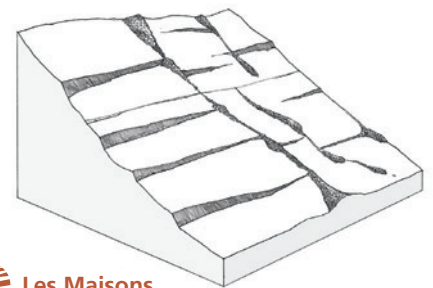
La Grave

Situation : adret
Mode de construction : terrasses en terre
Circulation / accès : circulation interne de terrasses en terrasses avec des accès aux zones par des pistes
Utilisation d'origine : culture de céréales, pommes de terre et fourrage (près de fauche)
Utilisation actuelle : prés de fauche et pâturages
Particularités : très grande homogénéité du site



Villeperdrix

Situation : adret
Mode de construction : terrasses en murs de pierres sèches
Circulation / accès : accès aux sites par quelques pistes et circulation interne par un système de rampes (peu nombreuses)
Utilisation d'origine : culture de l'olivier
Utilisation actuelle : aucune
Particularités : plusieurs types d'appareillages selon la taille des pierres et la dextérité des constructeurs



Les Maisons

Situation : adret
Mode de construction : terrasses en terre et pierres (clapiers d'épierrement)
Circulation / accès : quelques chemins de desserte avec un accès interne par les terrasses
Utilisation d'origine : prés de fauche et cultures vivrières
Utilisation actuelle : pâturages
Particularités : les clapiers délimitent les parcelles

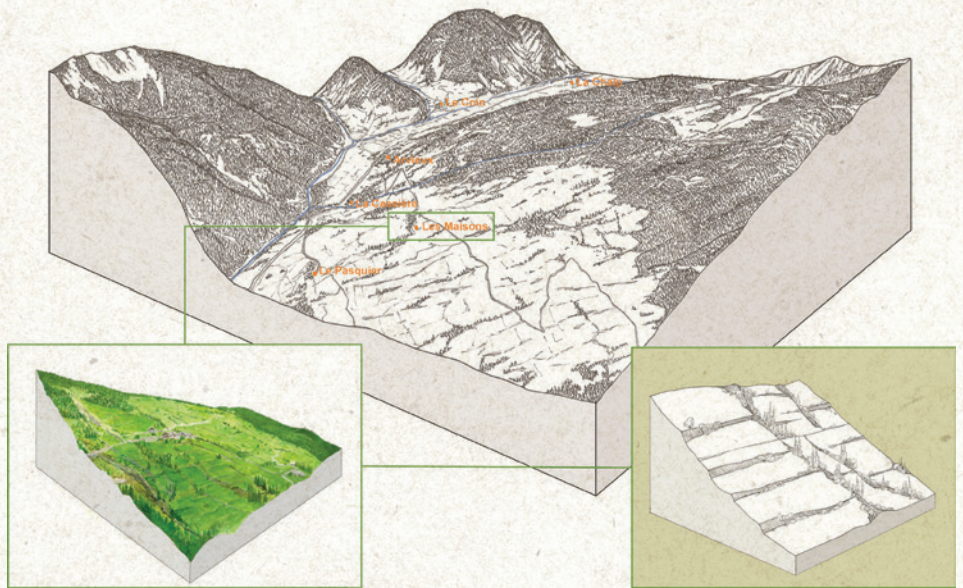


Du diagnostic aux objectifs

Habiter la pente, ou l'occuper pour d'autres usages, notamment agricoles, suppose de faire face à un certain nombre de contraintes, dont la principale, est l'action de la gravitation.

Grâce à un entretien régulier, et à l'usage de techniques et de matériels adaptés à la nature des sols et des cultures, les anciennes pratiques agricoles convenaient aux sites. Mais avec la mécanisation standardisée apparue à la fin des années 1950, ces territoires ont été progressivement abandonnés. Il s'agissait alors d'adapter les terrains et les sols aux impératifs de la mécanisation.

Sur les terrains plats, cette adaptation a posé moins de problèmes, même si certaines dégradations ont pu apparaître. Mais sur les terrains en pente, l'agriculture de montagne a été soumise à de nombreuses difficultés, aussi bien techniques (mécanisation, accès) que physiques (saisonnalité, pente) ou encore humaines (faiblesse des revenus, vieillissement de la population). En résumé, deux options se sont présentées : l'adaptation ou l'abandon. Dans les villages et à leurs abords, la transformation des espaces de circulation et de dessertes pour les véhicules a également largement modifié les lieux, minutieusement aménagés depuis des siècles, pour faciliter les déplacements dans la pente des hommes et des animaux.



▲ Échelles d'analyse (exemple d'Arvieux) © É. Charles.



L'étude des trois sites a permis d'établir un diagnostic de terrain destiné à mieux connaître :

- L'état structurel des terrasses et l'origine des dégradations ;
- Les pratiques agricoles (anciennes et actuelles) et leurs évolutions ;
- Les types d'aménagement des espaces publics ou privés ;
- La biodiversité de ces secteurs ;
- Les risques naturels encourus et le rôle des aménagements en terrasses dans leur maîtrise ;
- Les acteurs en présence et leur volonté d'agir en commun ;
- L'état du foncier et la faisabilité d'une mobilisation locale ;
- Les actions de valorisation touristique réalisées ou envisageables.

À partir de ces diagnostics, révélateur d'enjeux, des objectifs se dégagent :

- Encourager une agriculture viable
- Maintenir un paysage patrimonial
- Participer à l'attractivité touristique d'un territoire
- Contribuer à la lutte contre les risques naturels
- Préserver une biodiversité de qualité



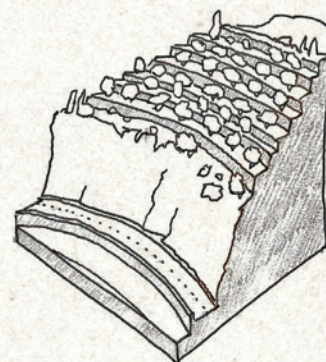
Les attitudes et réponses possibles

La **sauvegarde** vise à préserver ce qui n'a pas été détruit en termes de patrimoine pédologique et écologique, accumulé grâce aux travaux menés au cours de plusieurs siècles. Elle ne passe pas obligatoirement par la reconstruction des murs et des systèmes complexes, mais par la mise en œuvre d'une gestion économe de ces biens à partir d'un nouveau système économique. Pour cela, il apparaît clairement que le maintien ou l'installation d'agriculteurs motivés est indispensable à la gestion de ces paysages anthropisés. Leur travail doit être rendu possible et facilité par la mise au point de techniques et de matériels appropriés, par l'élaboration de procédures d'aides à la mobilisation du foncier, à l'acquisition d'équipements, à la commercialisation, etc... Tout ceci exige des moyens, mais aussi, et avant tout la mobilisation des acteurs du territoire.

La **prévention** et l'anticipation visent à inscrire les actions de sauvegarde sur le long terme. Au-delà des actions ponctuelles de restauration, c'est seulement sur ce temps long que l'abandon et la dégradation des paysages de terrasses pourront être enrayerés.

Les actions de **restauration** devront être engagées en même temps afin d'assurer une dynamique et permettre une réappropriation de ces espaces par les habitants et acteurs du territoire.

Villeperdrix, gorges et bas de
« Serre la Baye » © É. Charles. ▼



Restauration © É. Charles.



Les leviers

- La préservation d'une agriculture adaptée
- L'approche paysagère sensible et fédératrice
- La lutte contre les risques naturels
- L'animation foncière
- La mutualisation des moyens
- La mobilisation citoyenne par la participation et la sensibilisation
- L'identification culturelle
- L'élaboration d'un portage politique adapté



Les enjeux communs

Plusieurs enjeux, souvent croisés, se retrouvent sur les trois sites. Ainsi, le maintien d'une agriculture adaptée et la préservation de la biodiversité sont liées et tout projet de valorisation des sites de terrasses doit les intégrer. La question foncière renvoie à l'agriculture mais aussi aux contextes socioculturels et géographiques des lieux. Les enjeux associés aux risques naturels peuvent être liés aux pratiques agricoles et ils nécessitent la coordination de différents acteurs. Le tourisme se nourrit du paysage et du patrimoine et bénéficie de leur bonne gestion.

Ce caractère connexe des enjeux montre que la préservation de ces paysages de terrasses impose une vision prospective si l'on veut établir des priorités et élaborer des moyens de sauvegarde. Dans une vision prospective, les scénarii doivent prendre en compte les effets d'une intervention mais aussi ceux d'une non-intervention.

Synthèse

C'est grâce à une **démarche globale** associée à une **gestion sur site** que les terrasses pourront être restaurées. Pour autant, si rien n'est réalisé dans les prochaines années, la reconquête de ces paysages deviendra illusoire et quasi-impossible.

Les dégradations et la disparition des terrasses provoqueront la **perte de visibilité** de ces paysages remarquables avec, pour corollaire, un **embrouillement** et/ou l'**augmentation des risques naturels** tels que les incendies, les glissements de terrains, les chutes de pierres ou encore les avalanches.

Les trois sites d'étude présentent les **potentiels d'un projet local** en lien avec les terrasses agricoles ou habitées.

La **mutualisation** des savoirs, des approches et des moyens ouvre des champs d'actions et des possibles. Mais pour assurer ensuite l'animation et la mise en place des actions, des moyens, humains et financiers, sont nécessaires.

La **majorité des actions à engager pour la sauvegarde des terrasses dépend donc d'une énergie commune, d'une volonté locale forte et de la mobilisation de fonds européens, régionaux et locaux.**



Les clés de la réussite pour la préservation des paysages de terrasses

- Une activité agricole présente et adaptée
- L'animation et la prise en compte des blocages liés au foncier
- L'aide à la mécanisation et à l'entretien des accès
- Des actions à ancrer sur le long terme
- L'adhésion des populations locales

La Grave © Parc national des Écrins, S. D'Houwt.